

Les subsides

Je voudrais formuler deux observations à ce sujet. Je tiens à savoir si, à son avis, ce projet—les négociations qui ont lieu entre le Canada et les États-Unis—dont le ministre de l'Environnement (M. McMillan) nous a fait part par voie de communiqué, nous engage, tant du côté américain que canadien, à fournir les renseignements dont on ne dispose pas en Ontario et aux États-Unis mais qui sont nécessaires pour établir les objectifs et les échéanciers menant à la réalisation de notre objectif final, la réduction de 50 p. 100. C'est le premier point.

Deuxièmement, puisqu'il est au courant de ce qui se passe en Ontario, et au niveau du gouvernement ontarien, pourrait-il nous dire s'il profitera de sa position en tant que député de Davenport pour obtenir un accord sur l'assainissement des eaux? Usera-t-il de ses bons offices et de ses contacts auprès du ministre de l'Environnement de l'Ontario pour s'assurer qu'il divulguera les renseignements nécessaires aux Américains? Nous avons besoin de ces renseignements afin de collaborer avec eux pour assainir la St. Clair.

M. Caccia: Le moins que je puisse dire, c'est que les deux questions sont extrêmement naïves. C'est à se demander si le secrétaire parlementaire se rend compte du fait que c'est lui et son ministre qui font partie du gouvernement. Je tiens mes renseignements de coupures du *Star*. Si les articles sont erronés, le secrétaire parlementaire est en mesure de rectifier les faits. Je n'y vois aucune objection. Il sait aussi bien que moi ce qui se passe en Ontario et il serait naïf de sa part de s'attendre que j'agisse comme son médiateur ou celui de son ministre, ou que j'obtienne des renseignements pour lui. Là n'est pas la question. Le fait est que son parti forme le gouvernement et que c'est à lui d'agir. En mai 1985, son parti a fait une déclaration non équivoque par l'intermédiaire de l'ex-ministre de l'Environnement. J'en étais ravi parce que cela prouvait que le prédécesseur du ministre actuel tenait à signer une entente ferme avec Washington. Je suis certain que le secrétaire parlementaire s'en souvient.

Nous voici, un ans après, en train de réinventer la roue et de parler de documentation technique. Je croyais que l'affaire avait été réglée il y a un an, ou du moins qu'il en avait été question en octobre l'an passé quand le directeur de l'EPA est venu à Ottawa. On ne nous a rien dit. Nous ne savons absolument rien de ce plan qui, sauf erreur, a été rendu public aux États-Unis.

Forcément, notre position est fondée sur les faits que nous connaissons: la déclaration de mai 1985, la visite à Ottawa en octobre 1985, les réponses du ministre à nos questions en mars dernier, sa promesse de faire exécuter des travaux de dragage et d'assainissement, et c'est tout.

S'il pense que je peux me substituer au gouvernement pour obtenir des documents et négocier en son nom, je lui sais gré de me témoigner tant de confiance, mais j'ai bien peur qu'il ne surestime mes moyens.

M. Gurbin: Monsieur le Président, j'essayais tout simplement de fournir au député de Davenport (M. Caccia) les mêmes renseignements clairs et précis dont nous disposons dans cette

affaire. Les données techniques nécessaires sur la quantité de produits toxiques qui s'infiltrent dans la rivière Niagara ou qui s'en échappent seront en effet incluses dans le plan. Nous disposons d'un temps limité pour établir ces données. Je signale au député de Davenport que cela fait partie du plan et qu'il s'agit là de renseignements obtenus d'ailleurs.

Je cherche à lui faire comprendre que si, depuis le mois d'octobre jusqu'à présent, il a été si difficile au ministre de l'Environnement du Canada de prendre les mesures nécessaires, ce qu'il vient de faire en concluant un accord, cela est dû en partie au fait que, si le ministre de l'Environnement du gouvernement de l'Ontario—et de toute évidence, le ministre a des contacts politiques, cela personne, pas même lui ne saurait le nier—si ce ministre, dis-je, veut nous faire bénéficier de sa collaboration et se montrer équitable, comme cela s'impose pour résoudre le problème, il lui faudra se montrer franc avec nous et nous fournir les renseignements nécessaires qu'il est le seul à posséder, et cela afin que nous puissions nous atteler à la tâche. En fait, je viens de fournir au député deux renseignements importants; d'une part je lui ai appris que, en ce qui nous concerne, nous pensons que le ministre de l'Environnement a, par toutes ses initiatives, encouragé la coopération en Ontario et nous espérons que cette province collaborera avec nous à tous les égards possibles pour que le problème se résolve avec succès.

M. Caccia: Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire ne semble pas savoir que les données relatives aux déchets déversés dans la rivière figurent déjà dans l'étude détaillée publiée par le Comité des toxiques de la Niagara en octobre 1984. Il s'agit d'un document volumineux donnant des graphiques détaillés et faisant état des émanations et des déchets produits par chacune des entreprises de la région. Tous les renseignements pertinents s'y trouvent. Il regorge de données. Les pages 10 à 15 donnent un résumé de ce rapport d'octobre 1984.

Pour ce qui est de l'exemple qu'aurait donné le ministre de l'Environnement, j'ai du mal à comprendre où il veut en venir quand on le voit faire part publiquement d'un conflit l'opposant à ses homologues provinciaux. Quel genre d'exemple est-ce là? Croit-il vraiment donner l'exemple ainsi?

Ensuite croit-il donner l'exemple lorsqu'il cherche à faire croire que les gens de Washington nous rendent un énorme service, nous font pratiquement une faveur, en prenant les dispositions qu'il laisse entendre dans ce communiqué, au lieu de se reposer sur un accord international? Voilà ce qui serait du vrai leadership, plutôt que d'afficher une attitude servile en remerciant Washington d'avoir prêté attention aux Canadiens, alors que les problèmes écologiques sont légion aux États-Unis. Il existe un accord qui comporte des principes bien établis. Que le ministre de l'Environnement veille à ce qu'il soit appliqué et qu'il cesse, comme il l'a fait hier à la tribune de la presse, de nous inciter à la reconnaissance.